10 mai 1811.
Lettre de mr
Daude
Répondue le 12 dud.
Les bot. annoncés n'ont
pas été envoyés.

A Montzinet le 8 mai 1811

Monsieur

Le Sieur Colson, m'a prié de vous transmettre les papiers ci inclus, relatifs à la demande qu'il a formée contre le S.r Combemorel.

L'huissier a negligé la notification du procès verbal, qui devait être faite au Commun d'avril.

Cette affaire ne présente pas un doute; il est jugé que le S.r Combemorel, est puni des imprécations pour le compte de mineurs d'Uzer; il est fait, celui ne répond le S.r Colson; la Compagnie demande les chemins: et n'a d'autre motif, que celui de retarder le payement de la somme qu'il doit.

Vous ferez plaisir à mr Colson de presser le payement de cette affaire, je vous en prie d'avance pour faire cesser aux gremens. Vous

Je vous salue avec estime et

Daude

Mercredi prochain ouvert